High-level pledging event for the humanitarian crisis in Yemen (Genève, 26 février 2019)

Intervention de S.E.M Jean Asselborn Ministre des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg

Monsieur le Secrétaire Général, Chers co-Présidents, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je tiens à remercier les hôtes de cet événement - les Nations Unies, ainsi que les gouvernements suisse et suédois - pour avoir pris cette initiative tout à fait opportune et urgente.

Le Yémen ne peut plus attendre. La situation humanitaire est catastrophique: plus de 24 millions de personnes, soit trois quarts de la population, ont besoin d'aide humanitaire. Les femmes et les enfants sont particulièrement touchés.

Face à cette crise, le Luxembourg a décidé de continuer à venir en aide aux plus démunis. Pour réduire leurs souffrances, le Luxembourg allouera en 2019 au moins 1.750.000 euros aux efforts humanitaires en cours au Yémen.

Ces fonds appuieront les efforts humanitaires du Programme alimentaire mondial et du Comité international de la Croix-Rouge, dans le cadre des accords de financement pluriannuels conclus entre le Luxembourg et ces organisations, ainsi que le Fonds central d'intervention d'urgence de l'ONU (CERF). Le Luxembourg estime que le CERF joue un rôle crucial, et qu'il apporte une réponse rapide et efficace.

A travers ces accords pluriannuels, le Luxembourg souhaite offrir un financement rapide et prévisible à ses partenaires humanitaires, tout en leur donnant une flexibilité maximale pour répondre aux besoins les plus urgents.

Mesdames et Messieurs,

En décembre dernier, après des années d'impasse totale, il semblait que la diplomatie avait enfin réussi à faire un pas en avant pour la paix au Yémen. Or, l'accord de Stockholm du 13 décembre ne semble tenir qu'à un fil. Il est donc tout à fait essentiel que la communauté internationale continue de soutenir la mise en œuvre de l'accord. Je veux ici réitérer mon plein soutien à l'Envoyé spécial des Nations Unies, Martin Griffiths, ainsi qu'au Groupe d'experts éminents.

Le Luxembourg se félicite de l'adoption unanime, en janvier dernier, de la résolution 2452 du Conseil de sécurité, établissant la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH). Afin de s'acquitter de sa mission de surveillance du cessez-le-feu dans l'ensemble de la province de Hodeïda, et du redéploiement des forces à l'extérieur de la ville, la Mission de l'ONU doit pouvoir avoir un accès complet et sans entrave, et s'appuyer sur la coopération sans faille de toutes les parties au conflit. Celles-ci sont appelées à faire preuve d'une réelle volonté d'œuvrer pour un règlement politique, en respectant le droit international humanitaire et les droits de l'homme.

Sur le plan humanitaire, il est essentiel de stabiliser le gouvernorat et le port principal du Yémen, par lequel transitent 85% de l'aide alimentaire et sanitaire, ainsi que 70% des importations du pays. Le dernier accord sur le redéploiement mutuel des forces de Hodeïda, qui date du 17 février dernier, est un pas prometteur dans la bonne direction. Il en reste encore beaucoup à faire.

L'aide humanitaire ne peut que soulager les souffrances les plus immédiates. La communauté internationale ne doit ménager aucun effort afin de trouver une solution politique durable au conflit au Yémen. La conférence d'aujourd'hui y contribue, j'en suis convaincu.

Je vous remercie pour votre attention.